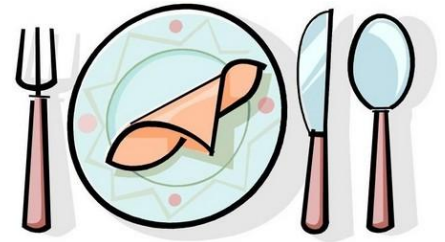




Conditions pour l'inscription à la cantine

RESTAURANT SCOLAIRE



JOURS : Les repas sont servis lundi, mardi, jeudi et vendredi.

TARIF : Le prix d'un repas est de 3 000 F CFA. Le paiement se fait mensuellement **au plus tard le 5**. (Calcul effectué sur les jours ouvrables pour lesquels l'élève est inscrit.)

INSCRIPTION : bordereau à remplir au lycée avec une **photo d'identité récente** et effectuer le premier versement. (Attention, l'inscription ne sera pas validée en cas de défaut d'une de ces trois conditions).

Un contrôle des présences est effectué **quotidiennement** par la responsable du service. Les élèves sont tenus de manger à la cantine les jours choisis. **Entre 11h30 et 13h30, ils ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement.**

Renseignements auprès de Mme GHANDOUR, Responsable Transport – Restauration Scolaire